

*a.v.e.c. DUALA*



EVRY le, 1er novembre 2010

Monsieur Ama TUTU MUNA  
Ministre de la Culture, Cameroun  
Ministère de la Culture, Yaoundé  
CAMEROUN

Réf. : GM 10.915

*Monsieur le Ministre,*

*Nous avons déjà fait ce même courrier au Président de la République et au Premier Ministre. Nous vous le faisons à votre tour parce que vous êtes directement en charge de ce dossier. Au nom des membres de l'Association a.v.e.c. DUALA, 110 place de l'Agora, 91034 EVRY CEDEX, j'ai l'honneur de vous informer de ce que vous savez déjà : La linguiste Colette Grinevald estime qu'environ 50% des langues disparaîtront d'ici 2100. Dans certaines régions, cela pourrait être de l'ordre de 90% (comme en Australie et en Amérique). Début 2088, l'ONG Survival International estime qu'une langue indigène disparaîtra « toutes les deux semaines ». La disparition de ces langues entraîne avec elle la disparition de pans entiers de la culture traditionnelle de certains groupes. La disparition d'une langue traditionnelle et le mauvais apprentissage de la langue dominante occasionnent un malaise chez certaines personnes, par manque d'intégration, celles-ci ne pouvant se reconnaître dans aucune culture. C'est pourquoi nous souhaiterions vous demander d'agir en faveur de nos langues.*

*Notre association, essentiellement composée de la diaspora camerounaise, d'intellectuels et de travailleurs de tous les domaines, d'artistes et d'artisans volontaires, a pour but principal de développer et faire connaître la culture SAWA et la langue régionale Douala, par la publication de travaux originaux. L'instauration pour la prospérité des cultures autochtones attire, plus spécialement dès cette année, leur intérêt.*

*En particulier, cinq membres de l'Association, et parmi lesquels des enseignants en FRANCE, souhaitent se pencher sur l'idée de l'enseignement des langues traditionnelles au CAMEROUN. Nous désirons vous proposer un projet d'apprentissage des langues traditionnelles, et en particulier la*

110 place de l'Agora, 91000 EVRY

Téléphone : (33) 01 64 93 87 14 – Télécopie : (33) 01 69 90 29 54 – e-mail : [avecdua@aol.com](mailto:avecdua@aol.com)

Numéro de siret : 513 698 258 00011 - LA BANQUE POSTALE compte numéro : 392546W033 CLE 67  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, numéro : W912001707

*langue DOUALA, dans le cursus scolaire au CAMEROUN, pour assurer la pérennisation de nos langues dans le paysage culturel international. Selon nos renseignements, il existe de nombreuses associations camerounaises qui ont ce même but, et nous pensons qu'il est peut être temps de s'unir sur ce sujet et proposer un véritable projet scolaire dans ce domaine, et nous pensons aussi qu'il est de prudence élémentaire mais recommandé de solliciter, en perspective des années qui passent et par la voie diplomatique, dès maintenant l'agrément des dirigeants de la nation.*

*La requête que nous vous présentons aujourd'hui a, nous le savons, un caractère exceptionnel. Elle nous a toutefois été conseillée par de nombreux défenseurs des langues régionales, à qui nous avons eu le privilège d'exposer nos désirs au cours d'une cérémonie récente. Nous comprenons très bien l'embêtement que provoque cette demande, mais nous osons espérer que vous pourrez lever la rigueur de la règle pour le bénéfice d'une idée qui tend à pénétrer la portée culturelle et sociale de notre pays.*

*Dans un pays aussi développé que la FRANCE, avec une langue nationale aussi incontestée que le français, les régionaux ont commencé à demander tardivement l'apprentissage de leur langue, ce qui a imposé des périodes très difficiles au pays. Nous souhaitons profiter des erreurs de la FRANCE pour ne pas commettre les mêmes, c'est pourquoi nous commençons à vous en parler. Si vous permettez une évocation de notre projet, nous pensons qu'à côté des langues comme l'anglais et le français, qui font l'unité de notre pays, chaque région administrative pourrait adopter une langue obligatoire pour tous ceux qui étudient au CAMEROUN, de la classe de quatrième jusqu'au baccalauréat. Le dossier que nous travaillons dans ce sens donnerait plus d'explications sur le sujet.*

*Nous vous remercions à l'avance de la généreuse sollicitude que vous voudrez bien manifester à notre demande. Permettez-nous, Monsieur le Ministre, de vous dire, pour toute notre Association, notre gratitude, et de vous prier d'agréer l'hommage de notre respect.*

*Le Président  
Gaspard MPOUNDO*